



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question au Gouvernement n° 3618

Texte de la question

## GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Yanick Paternotte, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Yanick Paternotte. Monsieur le ministre de la ville, le projet du Grand Paris, voulu par le Président de la République et adopté par l'ensemble de la majorité présidentielle, est un formidable pari d'attractivité et de croissance du PIB national.

Permettre à Paris de rester dans les cinq premières villes-monde suppose de donner encore plus d'attractivité à ses portes d'entrée. Historiquement, les villes-monde se sont développées autour de leur port, comme Londres, New York, Shanghai, Singapour. À ces ports, s'ajoutent aujourd'hui les aéroports, qui sont les portes d'entrée naturelles pour les liaisons intercontinentales.

Dans cet esprit, le projet du Grand Paris Express, initié par Christian Blanc et porté par ses successeurs, Michel Mercier et aujourd'hui vous-même, monsieur le ministre, permettra de relier les trois grands aéroports franciliens - Le Bourget, Orly et Roissy - à toute l'Île-de-France et au reste de la France par des interfaces TGV.

Le Val d'Oise participe, à travers la taxe du Grand Paris, au financement du futur réseau de métro automatique, alors même que ce métro ne fait que tangenter notre département à la suite de ma demande d'une gare dans le Triangle de Gonesse, entre Roissy et le Bourget notamment.

Aujourd'hui, des inquiétudes et des incertitudes existent quant au calendrier et aux priorités de réalisation des trois lignes du Grand Paris Express. Il semble que la priorité de la Société du Grand Paris soit l'Arc Sud, repoussant la branche desservant Gonesse et Roissy entre 2025 et 2030. Or il paraît évident que le démarrage des travaux de ce projet ambitieux doit se faire en priorité à partir d'Orly pour la ligne 14 et, surtout, de Roissy, pour connecter le Grand Paris et la France au reste du monde !

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer si le calendrier de réalisation prévoit bien de commencer le réseau à partir de Roissy et d'Orly et cela dans un délai décent ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Maurice Leroy, ministre de la ville.

M. Maurice Leroy, *ministre de la ville*. Monsieur le député, je me réjouis de votre question, qui montre à quel point le Grand Paris voulu par le Président de la République est un projet d'avenir. Vous avez raison, ce projet est un enjeu pour notre croissance économique. Il est très attendu par l'ensemble des Franciliens. Je comprends donc vos attentes et celles des habitants du Val-d'Oise.

Je vous le confirme, votre département sera directement relié à la ligne La Défense - Pleyel - Roissy du Grand Paris Express, à la future gare du Triangle de Gonesse. Le métro automatique sera articulé avec le transilien à Saint-Denis, à Bois-Colombes, à Bécon-les-Bruyères et à La Défense, en particulier avec les lignes H et J qui desservent le cœur du Val-d'Oise, et notamment Sannois. Il sera également articulé avec les RER C, A et E. Ces interconnexions offriront un développement dynamique et équilibré des territoires d'excellence du Val-d'Oise dans le Grand Paris, que ce soit au travers des contrats de développement territorial - Roissy, Val-de-France-Gonesse, Confluence - ou que ce soit autour du projet de la forêt de Pierrelaye.

Le calendrier de réalisation des lignes du Grand Paris prévoit que la Société du Grand Paris commence ses enquêtes publiques sur l'ensemble des tronçons d'ici à fin 2012. Je confirme donc la volonté du Gouvernement de lancer sans attendre plusieurs chantiers de front, en prenant en considération le caractère éminemment

stratégique de la desserte de nos aéroports internationaux. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Yanick Paternotte](#)

**Circonscription** : Val-d'Oise (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3618

**Rubrique** : Aménagement du territoire

**Ministère interrogé** : Ville

**Ministère attributaire** : Ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 novembre 2011